



Type de rapport : Rapport d'Achèvement du Projet

Période couverte: juillet – Janvier 2013

Intitulé de l'Avant – Projet: *Contribution à la mise en place des mécanismes REDD à travers le renforcement de la participation des acteurs à la gestion durable des massifs forestiers du Cameroun*

Numéro du projet: **Projet de l'OIBT RED-PPD 051/11 Rev.1 (F)**

Gouvernement hôte: Cameroun

Nom de l'Agence d'Exécution: UICN

Date de lancement du projet: 1er juillet 2012

Budget total consolidé : 100 864 \$US

- Contribution OIBT : 81 864 \$US (dont 3 000 \$US vont servir aux frais de suivi de l'OIBT)
- Contribution Gouvernement : 9 000 \$US (en nature)
- Contribution UICN : 10 000 \$
- Lieu et date de production du rapport: Yaoundé, Cameroun, avril 2013

Personnel	Noms & Prénoms	Coordonnées
Personnel cadre proposé	Rémi JIAGHO (Coordonnateur du Projet)	BP 5506, Yaoundé Cameroun Email : remi.jiagho@iucn.org Tél: +237 99 76 06 59 Fax: +237 22 21 64 97
	Jean Pierre AMAYENE Assistant administratif et financier	BP 5506, Yaoundé Cameroun Email : jean.pierre.amayene@iucn.org Tél: +237 22 21 64 96 Fax: +237 22 21 64 97
Personnels homologues	Armand Zongang (Appui à la coordination du projet)	Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun

Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)

BP 55 06 Yaoundé Cameroun / Email : cameroun@iucn.org

Tél: +237 22 21 64 96 / Fax: +237 22 21 64 97

TABLE DES MATIERES

1. DEFINITION DU PROJET.....	5
2. OBJECTIFS DU PROJET ET STRATEGIE DE MISE EN œuvre.....	6
3. PERFORMANCE DU PROJET.....	8
3.1. Avancement de l'exécution des activités	10
3.2. apports mobilises.....	10
4. RESULTATS DU PROJET, PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES	16
5. BILAN ET ANALYSE	18
6. ENSEIGNEMENTS DEGAGES	19
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	19

TEXTE PRINCIPAL DU RAPPORT D'ACTIVITE

Le début des années 90 marque également le début d'une nouvelle aire de reformes dans le secteur forestier du Cameroun. Pendant cette période, le pays a créé un département ministériel en charge des questions forestières, a promulgué la loi de 1994 portant régime des Forêts, de la faune et de la pêche et a défini sa politique forestière. Toutes ces innovations visent au bout du compte la gestion durable des ressources forestières avec un accent sur l'implication des populations locales et le partage des bénéfices découlant de l'exploitation desdites ressources.

Pour s'assurer de la concrétisation de cette volonté, le pays a mis en place depuis 2003 le Programme sectoriel forêts environnement (PSFE) qui se veut un cadre cohérent d'intervention de toutes les initiatives de conservation et de gestion durable des ressources forestières.

Par ailleurs, conscient de l'importance de la gestion paysage, le Chef d'Etat camerounais a invité en 1999, à Yaoundé, ses pairs au Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion des forêts tropicales sanctionné par la Déclaration de Yaoundé. Cette Déclaration invite entre autres les Etats membres à mener des actions concertées, renforcer les actions visant à accroître la participation des populations rurales à la gestion durable des forêts et à mettre en place des mécanismes durables de financement du développement du secteur forestier.

En dépit de toutes ces initiatives et trains de mesures visant la gestion durable des ressources forestières, l'on note que la participation des populations reste faible pour des raisons non encore bien comprises.

Dans ce sens, le Cameroun s'est engagé depuis 2009 dans le processus de préparation de la Stratégie nationale REDD, appuyé en cela par les partenaires au développement et les organismes internationaux. Bientôt, le processus sera officiellement lancé et permettra de mettre en place une démarche coordonnée devant aboutir à la stratégie nationale REDD. Le constat que l'on peut faire est d'une manière évidente, la nécessité de mettre en place un cadre politique et réglementaire qui clarifie les aspects de tenure foncière, de participation et de partage équitable des revenus issus du REDD.

Au-delà, il y a une nécessité de tester les mécanismes de participation et d'implication des populations et de tous les autres acteurs et les leçons apprises vont contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD.

Dans la dynamique du processus REDD, un certain nombre d'initiatives sont en cours, mais restent limitées en terme géographique. Parmi ces initiatives on peut citer celles de la Banque Mondiale dont les fonds sont malheureusement limités pour couvrir tous les aspects de participation indispensable au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD. Il fallait donc faire un état de ces initiatives et analyser les gaps sur lesquelles seront focalisées les interventions du projet. D'autre part, la diversité des acteurs et des zones écologiques du Cameroun et le fait que le processus soit encore nouveau, fait qu'il faut mieux cibler les actions de communication en utilisant les canaux et outils adéquats à identifier lors de la phase de développement du projet. En outre, il était nécessaire de mieux analyser les mécanismes et les questions telles le droit d'accès au foncier et les mécanismes de redistribution des revenus de

l'exploitation forestière pour définir les pistes d'intervention en vue de mieux accompagner les aspects de gouvernance liées à la REDD au Cameroun.

Ce projet venait donc apporter une contribution à la résolution de cette problématique ; et l'avant – projet devait permettre de réaliser certaines études de bases pour permettre d'élaborer une proposition complète de projet en prenant en compte les nouvelles initiatives en cours et l'état d'avancement du processus REDD+ au Cameroun.

C'est ainsi qu'un état des lieux a été réalisé sur les domaines suivants : droit d'accès à la terre, analyse des capacités des acteurs, analyse du mécanisme de redistribution des retombées financière de la gestion durable, étude des mécanismes de diffusion de l'information en matière de gestion des écosystèmes, étude sur le niveau de connaissance de l'existence de la problématique REDD. Ceci a permis d'affiner la problématique et surtout de cibler le site prioritaire d'intervention, en prenant en compte l'acuité du problème de changement climatique et de la répartition des différentes interventions actuelles des acteurs sur le territoire camerounais en matière de REDD+.

L'avant projet a été exécuté par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en collaboration avec la Direction des Forêts du MINFOF. L'UICN s'est occupée de la coordination de l'ensemble des activités, y compris celles des consultants recrutés pour la mise en œuvre des activités du projet conformément au Descriptif du projet, au plan des travaux détaillé couvrant la durée du projet et suivant les normes et procédures de l'OIBT.

Les impacts du projet :

Bien qu'il soit prématuré de parler de l'impact du projet, quelques éléments nous permettent d'en prévoir, notamment :

- Prise de conscience sur la nécessité d'une collaboration entre le MINFOF et le MINEPDED au processus REDD+ ;
- Prise de conscience sur la nécessité d'engager un processus d'aménagement intégrée des forêts de mangroves du Cameroun.

Rendu à la fin de la mise en œuvre, les deux produits du projet ont été réalisés (à savoir l'état des lieux en matière de REDD est réalisé à travers cinq études de base et la proposition complète de projet finalisée et soumise à l'OIBT) avec la participation des acteurs clés. Parmi les principales leçons qui se dégagent, on peut citer notamment, le fait qu'il est important pour ce projet de valoriser les acquis des initiatives existantes et développe une stratégie pour davantage s'insérer dans la dynamique REDD+ actuelle. Il y a aussi une nécessité de valoriser les plates – formes de concertation qui existent au niveau national (plate – forme CC et REDD+) et local (Réseau Camerounais des Mangroves).

1. DEFINITION DU PROJET

1.1. Contexte

Le début des années 90 marque également le début d'une nouvelle aire de reformes dans le secteur forestier du Cameroun. Pendant cette période, le pays a créé un département ministériel en charge des questions forestières, a promulgué la loi de 1994 portant régime des Forêts, de la faune et de la pêche et a défini sa politique forestière. Toutes ces innovations visent au bout du compte la gestion durable des ressources forestières avec un accent sur l'implication des populations locales et le partage des bénéfices découlant de l'exploitation desdites ressources.

Pour s'assurer de la concrétisation de cette volonté, le pays a mis en place depuis 2003 le Programme sectoriel forêts environnement (PSFE) qui se veut un cadre cohérent d'intervention de toutes les initiatives de conservation et de gestion durable des ressources forestières.

Par ailleurs, conscient de l'importance de la gestion paysage, le Chef d'Etat camerounais a invité en 1999, à Yaoundé, ses pairs au Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale sur la conservation et la gestion des forêts tropicales sanctionné par la Déclaration de Yaoundé. Cette Déclaration invite entre autres les Etats membres à mener des actions concertées, renforcer les actions visant à accroître la participation des populations rurales à la gestion durable des forêts et à mettre en place des mécanismes durables de financement du développement du secteur forestier.

En dépit de toutes ces initiatives et trains de mesures visant la gestion durable des ressources forestières, l'on note que la participation des populations reste faible pour des raisons non encore bien comprises.

Cette faible participation le sera davantage si des actions urgentes ne sont pas prises pour inverser la tendance avec les problématiques émergentes telles que les changements climatiques, eux-mêmes, non encore pris en compte dans la législation nationale.

Dans ce sens, le Cameroun s'est engagé depuis 2009 dans le processus de préparation de la Stratégie nationale REDD, appuyé en cela par les partenaires au développement et les organismes internationaux. Bientôt, le processus sera officiellement lancé et permettra de mettre en place une démarche coordonnée devant aboutir à la stratégie nationale REDD. Le constat que l'on peut faire est d'une manière évidente, la nécessité de mettre en place un cadre politique et réglementaire qui clarifie les aspects de tenure foncière, de participation et de partage équitable des revenus issus du REDD. Différentes rencontres sous régionales ont mis en exergue la nécessité pour la mise en place de systèmes nationaux de monitoring. De même qu'il y a le besoin de définir des équations allométriques pour la mesure des stocks de carbone dans différents sites ; et les résultats de ces tests au niveau des écosystèmes et des sites pilotes vont servir à alimenter les débats sur la question.

Tous ces constats font partie des recommandations et conclusions issus des différentes rencontres organisées ces dernières années dans le cadre du processus REDD au Cameroun, sous l'égide du Gouvernement, notamment : (i) la réunion du Comité de National de Coordination du Projet

Pilote REDD de juillet 2010 à tenue Mbalmayo, (ii) l'atelier de formation et d'élaboration de la stratégie des organisations de la société civile sur les changements climatiques et la REDD tenue en février 2011, (iii) l'Atelier d'analyse participative du cadre de la gouvernance forestière en rapport avec le processus REDD au Cameroun tenu à Yaoundé en avril 2011 et (iv) l'atelier de sensibilisation et d'information des peuples autochtones et de la société civile sur le processus national REDD+ tenu en mars 2011.

Ceci corrobore avec le problème central posé par la thématique REDDES et notamment les causes sous jacentes retenues comme l'absence de prise de conscience des échecs auxquels ont conduit les politiques suivies par le passé, les faiblesses de la gouvernance, la faiblesse des régimes de propriété et d'usufruit fonciers forestiers qui ne sont porteurs d'aucunes garanties, les mécanismes de financement inadéquats. Le risque est que si les constats cités ci-dessus ne font l'objet d'aucune attention, on s'acheminera inéluctablement vers les effets reconnus par le Programme REDDES tels que la vulnérabilité accrue aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, la perte de perspectives de développement économique pour les populations riveraines et les peuples autochtones présents à l'intérieur et autour des massifs forestiers, l'aggravation de la pauvreté, la détérioration des moyens d'existence des populations, les conflits sociaux et une plus grande marginalisation des populations autochtones et d'autres catégories de population qui trouvent dans les forêts.

Au-delà, il y a une nécessité de tester les mécanismes de participation et d'implication des populations et de tous les autres acteurs et les leçons apprises vont contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD.

1.2. Origine et problèmes

Dans la dynamique du processus REDD, un certain nombre d'initiatives sont en cours, mais restent limitées en terme géographique. Parmi ces initiatives on peut citer celles de la Banque Mondiale dont les fonds sont malheureusement limités pour couvrir tous les aspects de participation indispensable au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD. Il fallait donc faire un état de ces initiatives et analyser les gaps sur lesquelles seront focalisées les interventions du projet. D'autre part, la diversité des acteurs et des zones écologiques du Cameroun et le fait que le processus soit encore nouveau, fait qu'il faut mieux cibler les actions de communication en utilisant les canaux et outils adéquats à identifier lors de la phase de développement du projet. En outre, il est nécessaire de mieux analyser les mécanismes les questions telles le droit d'accès au foncier et les mécanismes de redistribution des revenus de l'exploitation forestière pour définir les pistes d'intervention pour mieux accompagner les aspects de gouvernance liées à la REDD.

2. OBJECTIFS DU PROJET ET STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Objectif de développement : Le projet vise à contribuer à la réduction de la pauvreté tout en atténuant les effets de la déforestation et de la dégradation des forêts au Cameroun

Objectif spécifique : Le présent avant projet vise à développer une proposition de projet pour le renforcement de la participation de tous les acteurs à la gestion durable des écosystèmes forestiers du Cameroun

Stratégie de mise en œuvre :

Une enquête de terrain a été réalisée auprès des principaux acteurs dans les sites ciblés pour identifier la problématique actuelle de la zone et les priorités d'interventions du projet. L'UICN s'est appuyé sur les acquis du processus REDD au niveau national. Au cours des enquêtes, il a été identifié des mécanismes de collaboration et de synergie avec ce projet, de sorte à apporter une valeur ajoutée aux initiatives existantes. Les enquêtes ont été réalisées par les consultants qui ont exploités également les autres sources d'informations bibliographiques existantes. Pour assurer l'appropriation du projet, le comité de relecture mis en place, constitué entre autre d'un représentant de la plate – forme des OSC a validé le choix du site et des actions proposées, sur la base des résultats des études de base.

En réalité, un certain nombre d'initiatives sont en effet mises en œuvre par le Gouvernement et les partenaires au développement pour conscientiser les acteurs et mobiliser leur participation ; mais ceci reste limité géographiquement, notamment dans la zone forestière dense humide à l'Est et au Sud du Cameroun. C'est le cas notamment des initiatives de la Banque Mondiale, du Projet Pro-Poor REDD de l'UICN et des initiatives de WWF. La collecte des données a été réalisée essentiellement auprès de ces acteurs, mais également auprès de l'administration, des réseaux de la société civile, des populations autochtones, etc. Les informations collectées ont permis d'analyser les besoins notamment dans les zones encore moins couvertes par les initiatives REDD+ comme les mangroves, extrêmement importants mais plus que vulnérables. Le choix final de la zone de concentration du projet (mangrove) a été réalisé au regard de la vulnérabilité de cette zone et de dynamique qui existe en ce qui concerne la plate-forme des OSC.

L'avant projet a été exécuté par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en collaboration avec le Ministère des Forêts et de la Faune. L'UICN s'est occupée de la coordination de l'ensemble des activités, y compris celles des consultants recrutés pour la mise en œuvre des activités du projet conformément au Descriptif du projet, au plan des travaux détaillé couvrant la durée du projet et suivant les normes et procédures de l'OIBT.

Risques et hypothèses

Les risques et hypothèses identifiés lors de l'élaboration du projet sont :

- L'engagement du Cameroun vis-à-vis du processus REDD+ continue et se renforce ;
- Le MINFOF et le MINEPDED renforce leur collaboration dans le cadre de la mise en œuvre du processus REDD+.

3. PERFORMANCE DU PROJET

Tableau du Programme d'activité

Produits / Activités		Juillet 12	Août 12	Sept. 12	Oct. 12	Nov. 2012
Un état des lieux en matière de REDD est réalisé à travers cinq études de base <u>Indicateur:</u> <u>Les rapports de cinq études de base sur l'analyse du droit d'accès à la terre, des capacités des acteurs, du mécanisme de redistribution des retombées financière de la gestion durable, des mécanismes de diffusion de l'information en matière de gestion des écosystèmes forestiers sont disponible au 3^{ème} mois</u>						
1.1. Mener une étude sur le droit d'accès à la terre						
1.2. Réaliser une enquête sur le niveau de connaissance de l'existence de la problématique REDD						
1.3. Mener une étude sur la redistribution et la gestion des retombées de la gestion durable des ressources forestières						
1.4. Faire une analyse des acteurs et l'efficacité des cadres de concertations existants (forces et faiblesses)						
1.5. Faire une étude sur les mécanismes de diffusion de l'information en matière de gestion durable des écosystèmes						
2. La proposition de projet complète finalisée avec les éléments actualisés de l'état des lieux et validée par les principaux acteurs est disponible <u>Indicateur:</u> <u>A la fin du projet, une proposition complète de projet est finalisée, validée par les différents acteurs et soumise à l'OIBT pour financement</u>						
2.1. Mettre en place un comité de						

relecture de la proposition de projet						
2.2. Organiser des séances de travail de relecture du document de projet						
2.3. Finaliser le document de projet actualisé						
2.4. Organiser un atelier de validation de la proposition actualisée de projet						

A la suite de la réunion du Comité Directeur et au regard du retard accusé par le projet, une nouvelle planification avait été proposée en octobre dernier et qui s'étale jusqu'au mois de janvier 2013.

Produits / Activités	Août 12	Sept. 12	Oct. 12	Nov. 2012	Déc. 2012	Janv. 2013
Un état des lieux en matière de REDD est réalisé à travers cinq études de base <u>Indicateur:</u> <u>Les rapports de cinq études de base sur l'analyse du droit d'accès à la terre, des capacités des acteurs, du mécanisme de redistribution des retombées financière de la gestion durable, des mécanismes de diffusion de l'information en matière de gestion des écosystèmes forestiers sont disponible au 3^{ème} mois</u>						
1.1. Mener une étude sur le droit d'accès à la terre						
1.2. Réaliser une enquête sur le niveau de connaissance de l'existence de la problématique REDD						
1.3. Mener une étude sur la redistribution et la gestion des retombées de la gestion durable des ressources forestières						
1.4. Faire une analyse des acteurs et l'efficacité des cadres de concertations existants (forces et faiblesses)						
1.5. Faire une étude sur les mécanismes de diffusion de l'information en matière de gestion durable des écosystèmes						
2. La proposition de projet complète finalisée avec les éléments actualisés de l'état des lieux et validée par les principaux acteurs est disponible <u>Indicateur:</u> <u>A la fin du projet, une proposition complète de projet est finalisée, validée par les différents acteurs et soumise à l'OIBT pour financement</u>						

2.1. Mettre en place un comité de relecture de la proposition de projet							
2.2. Organiser des séances de travail de relecture du document de projet							
2.3. Finaliser le document de projet actualisé							
2.4. Organiser un atelier de validation de la proposition actualisée de projet							

3.1. AVANCEMENT DE L'EXECUTION DES ACTIVITES

Produits	Activités	Degré de réalisation en pourcentage
1. Un état des lieux en matière de REDD est réalisé à travers cinq études de base	1.1. Mener une étude sur le droit d'accès à la terre	100%
	1.2. Réaliser une enquête sur le niveau de connaissance de l'existence de la problématique REDD	100%
	1.3. Mener une étude sur la redistribution et la gestion des retombées de la gestion durable des ressources forestières	100%
	1.4. Faire une analyse des acteurs et l'efficacité des cadres de concertations existants (forces et faiblesses)	100%
	1.5. Faire une étude sur les mécanismes de diffusion de l'information en matière de gestion durable des écosystèmes	100%
2. La proposition de projet complète finalisée avec les éléments actualisés de l'état des lieux et validée par les principaux acteurs est disponible	2.1. Mettre en place un comité de relecture de la proposition de projet	100%
	2.2. Organiser des séances de travail de relecture du document de projet	100%
	2.3. Finaliser le document de projet actualisé	100%
	2.4. Organiser un atelier de validation de la proposition actualisée de projet	100%

3.2. APPORTS MOBILISES

i) Etat financier du projet

Les apports mobilisés pour la mise en œuvre de l'avant projet intitulé « Contribution à la mise en place des mécanismes REDD à travers le renforcement de la participation des acteurs à la gestion durable des massifs forestiers du Cameroun » Projet de l'OIBT RED-PPD 051/11 Rev.1 (F) se présentent ainsi :

- Contribution OIBT : 81 864 \$US,
- Contribution Ministère des Forêts et de la Faune : 9 000 \$US
- Contribution UICN 10 000 \$

Budget Total : 100 864 \$US.

Ce budget est réparti en cinq rubriques à savoir le personnel du projet (38 750 USD), les déplacements (27 250 USD), les biens consommables (15 800 USD), les divers frais de logistique (10 000 USD) et enfin les frais de Suivi Administration de l'OIBT (9 064 USD).

Pour une meilleure compréhension du rapport financier, voici quelques pistes pour la lecture des tableaux.

- **LE PERSONNEL DU PROJET**

Le projet est mis en œuvre par une équipe de 03 personnes de trois à savoir un coordonnateur et un assistant administratif et financier qui sont tous deux personnels de l'OIBT (agence d'exécution) et 01 personne du Ministère. A cette équipe il faut ajouter 05 consultants. Le montant total de cette rubrique qui s'élève à la somme de 38 750 USD (20 235 250 FCFA) est répartie ainsi : 28 750 USD (15 013 250 FCFA) pour la contribution de l'OIBT et 10 000 USD (5 222 000FCFA) pour la contribution conjointe de l'agence d'exécution et le MINFOF. Les dépenses effectivement engagées sur cette rubrique s'élèvent à la somme de 38 399 USD (20 051 957 FCFA) dont 28 399 USD (14 830 335 FCFA) sur la contribution de l'OIBT et 10 000 USD (5 222 000FCFA) pour l'agence d'exécution et le MINFOF soit une consommation globale représentant 38.41% du budget global.

- **LES DEPLACEMENTS**

La consultation des acteurs en vue de collecter les données afin d'alimenter les études de base a nécessité la tenue plusieurs réunions et descentes sur le terrain. Le budget prévue pour cette rubrique d'un montant de 27 250 USD (14 229 950 FCFA) se répartie comme suit : contribution OIBT 24 250 USD (12 663 350 FCFA), contribution de l'agence d'exécution et du MINFOF 3 000 USD (1 566 600 FCFA). Les dépenses effectives de cette rubrique s'élèvent à la somme 27 250 USD (14 229 950 FCFA) dont 25 494 USD (13 312 844 FCFA) pour l'OIBT et 1 756 USD (916 983 FCFA) pour la contribution conjointe de l'agence d'exécution et le MINFOF.

- **LES BIENS CONSOMMABLES**

Le montant prévu pour les biens consommables s'élève à la somme de 15 800 USD (8 250 760 FCFA) dont 12 800 USD (6 684 160 FCFA) pour la contribution de l'OIBT et 3 000 USD (1 566 600 FCFA) pour la contribution conjointe de l'agence d'exécution et le MINFOF. Les dépenses de cette rubrique s'élèvent à la somme 14 587 USD (7 617 331 FCFA) dont 11 587 USD (6 050 960 FCFA) supportés par l'OIBT.

ii) Situation de la Trésorerie

Les dépenses totales effectives du projet en ce qui concerne la contribution de l'OIBT s'élèvent à la somme 72 535 USD (37 878 451 FCFA).

La trésorerie entre le virement reçu de l'OIBT et le dépenses se présente comme suit :

- Virement reçu N°1 : 60 000 USD Soit 31 332 000 FCFA
- Virement reçu N°2 : 12 800 USD Soit 6 546 451 FCFA
- Total des fonds reçus : 37 878 451 FCFA
- Dépenses effectives 72 535 USD soit 37 878 451 FCFA
- Solde de la trésorerie : 0

ETAT FINANCIER DU PROJET

Titre du projet : Contribution à la mise en place des mécanismes REDD à travers le renforcement de la participation des acteurs à la gestion durable des massifs forestiers du Cameroun » Projet de l'OIBT RED-PPD 051/11 Rev.1 (F)

Rubriques budgétaires		Reference	Date	Montant	
				US \$	FCFA
A. Fonds recus de l'OIBT					
1.	Virement 1			60 000	31 332 000
2.				12 800	6 546 451
Total Virements reçus (A)				72 800	37 878 451

Ligne	Activité				
	10. Personnel du projet				
11	Experts nationaux				
	1 1.1. Coordonnateur du projet			7750	4 047 050
	11.2. Point Focal du projet au Ministère			3500	1 776 000
12	Autre personnel				
	12.1 Assistant administratif et financier			2750	1 436 050
13	Consultants nationaux				
	13.1 Consultant etude sur les droits d'accès à la terre			2000	1 049 630
	13.2. Consultant niveau de connaissance REDD			1000	522 200
	13.3. Consultant Etude sur la redistribution et gestion des retombées financières			1000	491 944
	13.3. Consultant Analyse des acteurs et efficacité des cadres de concertations			1000	507 961
	13.4. Consultant etude sur les mecanismes de diffusion de l'information en matière de GD			1000	522 200

	13.5. Consultant spécialisé en développement de projet			8750	4 477 300
	Total composante			28750	14 830 335
	30. Déplacement				
31	Allocation de séjour				
	31.1.Experts et consultants nationaux			11000	6 600 883
	31.2.Consultants internationaux			0	
	31.3.Personnels permanent du projet			2750	1 280 961
32	Voyages internationaux				
	32.1.Experts et consultants nationaux				
	32.2 Consultants internationaux				
	32.3. Personnels permanents				
33	Frais de dépl. Dans le pays				
	33.1 Location véhicule			5000	2 530 000
	33.2 Transport participant			5500	2 901 000
	Total composante			24250	13 312 844
	50. Biens consommables				
51	Matières premières			0	
52	Pièces détachées			0	
53	Réseaux et services			6000	2 500 000
54	Fourniture de bureaux			6800	3 550 960
	Total composante			12800	6 050 960
	60. Divers				
61	Frais divers (logistique et divers réunions)			7000	3 684 312
62	Frais d'audit				
63	Imprévus				
64	Réunion du comité de pilotage				
	Total composante			7000	3 684 312
	Total-Dépenses (B)			72 800	37 878 451
	Balance: (A) - (B)			0	0

ETAT DE TRESORERIE DU PROJET
références du Projet de l'OIBT RED-PPD 051/11 Rev.1 (F
titre du projet : Contribution à la mise en place des mécanismes REDD à travers le renforcement de la
participation des acteurs à la gestion durable des massifs forestiers du Cameroun »)

Rubriques budgétaires		Approuvé	Engagé et Dépensé a ce jour			Solde
			Engagé	Dépensé	Total	
A. Fonds recus de l'OIBT		(A)	(B)	(C)	D=B+C	E=A-D
Ligne	Activité					
	10. Personnel du projet					
11	Experts nationaux					
	1 1.1. Coordonnateur du projet	7750		7750	7 750	0
	11.2.Point Focal du projet au Ministère	3500		3400	3 400	100
12	Autre personnel				0	0
	12.1 Assistant administratif et financier	2750		2750	2 750	0
13	Consultants nationaux				0	0
	13.1 Consultant étude sur les droits d'accès à la terre	2000		2 010	2 010	-10
	13.2. Consultant niveau de connaissance REDD	1000		1 000	1 000	0
	13.3. Consultant Etude sur la redistribution et gestion des retombées financières	1000		942	942	58
	13.3. Consultant Analyse des acteurs et efficacité des cadres de concertations	1000		973	973	27
	13.4. Consultant étude sur les mécanismes de diffusion de l'information en matière de GD	1000		1 000	1 000	0
	13.5. Consultant spécialisé en développement de projet	8750		8 574	8 574	176
	Total composante	28750	0	28 399	28 399	351
	30. Déplacement					
31	Allocation de séjour					
	31.1. Experts et consultants nationaux	11000		12 641	12 641	-1 641
	31.2. Consultants internationaux	0		0	0	0
	31.3. Personnels permanent du projet	2750		2 453	2 453	297
32	Voyages internationaux			0	0	0
	32.1. Experts et consultants nationaux					
	32.2 Consultants internationaux					
	32.3. Personnels permanents					
33	Frais de dépl. Dans le pays					
	33.1 Location véhicule	5000		4 845	4 845	155

	33.2 Transport participant	5500		5 555	5 555	-55
	Total composante	24 250	0	25 494	25 494	-1 244
	50. Biens consommables					
51	Matières premières					
52	Pièces détachées					
53	Réseaux et services	6000		4 787	4 787	1 213
54	Fourniture de bureau	6800		6 800	6 800	0
	Total composante	12 800	0	11 587	11 587	1 213
	60. Divers					
61	Frais divers (logistique et divers réunions)	7000		7 055	7 055	-55
62	Frais d'audit					
63	Imprevus					
64	Réunion du comité de pilotage					
	Total composante	7000		7 055	7 055	-55
	70. Frais de gestion Nationaux/ de l'agence d'exécution					
71	Frais de gestion					
72	Suivi assuré par le point de contact					
	Total composante					
80. Suivi et administration		72 800	0	72 535	72 535	265
TOTAL I						
II. Fonds retenus par l'OIBT						
81	Suivi et examens OIBT	3000				
82	Evaluation à mi-parcours par l'OIBT ITTO ex-post evaluation					
	Total partiel	3000				
83	Frais OIBT d'appui aux programmes (8% sur les Postes 10 à 82 ci-dessus)	6064				
84	Frais de suivi des bailleurs de fonds					
	Total composante	6064				
TOTAL II		9 064				
Total General		81 864				

4. RESULTATS DU PROJET, PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES

Les impacts du projet :

Bien qu'il soit prématuré de parler de l'impact du projet, quelques éléments nous permettent d'en prévoir, notamment :

- Prise de conscience sur la nécessité d'une collaboration entre le MINFOF et le MINEPDED au processus REDD+ ;
- Prise de conscience sur la nécessité d'engager un processus d'aménagement intégrée des forêts de mangroves du Cameroun

Degré de réalisation des produits et des objectifs

Produits	Niveau de réalisation
1. Un état des lieux en matière de REDD est réalisé à travers cinq études de base	Les rapports des études sur le droit d'accès à la terre, le niveau de connaissance de l'existence de la problématique REDD, la redistribution et la gestion des retombées de la gestion durable des ressources forestières, l'analyse des acteurs et l'efficacité des cadres de concertations existants (forces et faiblesses), les mécanismes de diffusion de l'information en matière de gestion durable des écosystèmes sont disponibles. Ces études font un état des lieux dans la perspective REDD+ et formulent des recommandations à prendre en compte dans la proposition de projet
2. La proposition de projet complète finalisée avec les éléments actualisés de l'état des lieux et validée par les principaux acteurs est disponible	La proposition de projet complète élaborée avec les éléments actualisés de l'état des lieux a été produite et validée par les acteurs et soumise à l'OIBT

Niveau de réalisation des objectifs

Objectifs	Niveau de réalisation
Objectif de développement : Le projet vise à contribuer à la réduction de la pauvreté tout en atténuant les effets de la déforestation et de la dégradation des forêts au Cameroun	La proposition complète de projet met en exergue les activités qui vont contribuer à la réduction de la pauvreté tout en atténuant les effets de la déforestation et de la dégradation des forêts de mangrove au Cameroun. Sa mise en œuvre va apporter un plus au processus REDD+ au Cameroun

Objectif spécifique : développer une proposition de projet pour le renforcement de la participation de tous les acteurs à la gestion durable des écosystèmes forestiers du Cameroun	La proposition complète de projet a été finalisée en prenant en compte les initiatives existantes et les défis actuels en matière de la REDD+ au Cameroun, notamment en ce qui concerne les aspects de participation des acteurs.
--	---

Situation existante ≠ Situation antérieure

	Situation actuelle	Situation antérieure
Produits concrets du projet	<p>1. Les rapports de l'état des lieux sur le droit d'accès à la terre, le niveau de connaissance de l'existence de la problématique REDD, la redistribution et la gestion des retombées de la gestion durable des ressources forestières, l'analyse des acteurs et l'efficacité des cadres de concertations existants (forces et faiblesses), les mécanismes de diffusion de l'information en matière de gestion durable des écosystèmes sont disponibles.</p> <p>2. La proposition de projet complète finalisée avec les éléments actualisés de l'état des lieux et validée par les principaux acteurs est disponible</p>	<p>Absence de documents de synthèse sur les thématiques traités et dans la perspective REDD+</p> <p>Absence d'un document qui fait la synthèse des priorités d'intervention en matière REDD+ dans les mangroves notamment, en rapport avec les initiatives existantes</p>
Politiques et programmes sectoriels	L'état des lieux des faiblesses de certains aspects de gouvernance foncière et forestière dans la perspective REDD+ est connu. Cet état des lieux ressort les contraintes et les opportunités, ainsi que les aspects à améliorer dans la perspective REDD+	L'état des lieux des faiblesses de certains aspects de gouvernance foncière et forestière dans la perspective REDD+ était très peu connu.
Environnement physique	Les besoins en matière de connaissance de l'environnement physique des mangroves, des aspects de participation des acteurs au processus REDD+ dans cette zone est connu	Les besoins en matière de connaissance de l'environnement physique des mangroves, ainsi des aspects de participation des acteurs vis-à-vis du processus REDD+ dans cette zone était très peu documenté.

Participation des bénéficiaires

La participation des bénéficiaires a été effective à travers : (i) la réunion du Comité Directeur qui a regroupé non seulement les représentants du Ministère des Forêts, mais aussi du Ministère de l'Environnement ; (ii) la réunion de concertation avec le Réseau Camerounais des Mangroves et la Plate-forme des OSC sur la REDD et les Changements Climatiques ; (iii) les réunions du Comité de Relecture. Ces réunions ont permis d'écouter les bénéficiaires, d'identifier leurs besoins et attentes, lesquels ont été pris en compte dans la proposition finale de projet.

Durabilité du projet

La proposition finale de projet qui sera exécutée pendant 3 ans a prévu un certain nombre de dispositions pour la durabilité des actions. Par exemple, le projet s'insère dans la dynamique REDD+ actuellement et va contribuer de manière effective à certaines composantes identifiées dans le R-PP, pour l'élaboration de la stratégie nationale REDD+. Aussi, le projet va travailler avec les plates-formes existantes de la SC, et valoriser leurs acquis pour une économie de d'échelle.

5. BILAN ET ANALYSE

Evaluation interne

L'évaluation interne a été réalisée pendant la réunion du Comité Directeur du projet. Cette évaluation a été marquée par l'analyse de l'état d'avancement de la mise en œuvre qui a la suite d'une présentation par l'agence d'exécution. A la suite de ces présentations, les échanges ont principalement portés sur le contenu des rapports des études de bases, du contenu préliminaire du document de projet. Au cours de ces échanges, et au regard des résultats préliminaires présentés, le Comité Directeur a recommandé de se focaliser sur les mangroves, au regard de l'enveloppe, pour renforcer la dynamique qui y existe et utiliser les résultats pour nourrir la stratégie nationale REDD+. Le Comité Directeur a également retenu les axes du projet.

Ayant pris du retard accusé par le projet pour des raisons diverses, le Comité Directeur a donné son feu vert pour le prolongement de la période d'exécution jusqu'en janvier 2013. La leçon que l'on a tiré de cette évaluation est la nécessité d'une forte collaboration dans le cadre de projet entre le MINFOF et le MINEPDED, pour que les résultats soient valorisés et être utile pour la Stratégie nationale REDD+.

Argument du projet et processus de définition du projet

La mise en œuvre du projet a permis de se rendre compte de l'importance du Ministère de l'Environnement et de la Plate-Forme des OSC comme acteurs majeurs. Ceux-ci ont participé aux consultations relatives à la proposition complète de projet et leurs préoccupations ont été prises en compte.

Adéquation et inadéquation des calendriers et des apports

A la suite du constat de retard accusé par le projet pour des raisons diverses, le Comité Directeur a recommandé un réaménagement de la planification et des activités.

Evaluation de la participation des bénéficiaires

La participation des bénéficiaires a été effective à travers : (i) les réunions du Comité Directeur ; (ii) les réunions de consultation du réseau camerounais des mangroves et de la plate-forme des OSC ; (iii) la participation aux réunions du Comité de Relecture. Ces réunions ont permis d'écouter les bénéficiaires, d'identifier leurs besoins et attentes, lesquels ont été pris en compte dans la proposition finale de projet.

Analyse des rôles et attributions des institutions associées à l'exécution du projet

La mise en œuvre de cet avant – projet a permis de davantage clarifier et prendre en compte le rôle du Ministère des Forêts d'une part et du Ministère de l'Environnement d'autre part, au regard de son rôle dans le processus REDD+. La synergie et la collaboration entre ces deux institutions est nécessaire pour assurer une bonne complémentarité.

6. ENSEIGNEMENTS DEGAGES

Lors de la définition et conception du projet

Il est important pour ce type de projet qui se focalise sur la mise en place d'un cadre de synergie et de dialogue entre les acteurs de mettre un accent sur la concertation des acteurs à tous les niveaux (local, régional et national). Cela permet de mieux cadrer les interventions aux préoccupations des uns et des autres.

Questions relatives au fonctionnement et aux opérations du projet

Un cadre institutionnel où l'administration joue un rôle de suivi et de pilotage, alors qu'une organisation internationale assure l'exécution est plus propice pour assurer l'efficacité dans la gestion du projet.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- L'engagement du Cameroun vis-à-vis du processus REDD+ reste sans doute soutenu. Ce qui a valu l'approbation provisoire de son R-PP en octobre 2012 et finale en janvier 2013 par le Comité des participants du FCPF/BM. Cela ouvre un vaste champ d'opportunités et de défis en termes d'accompagnement du pays à l'élaboration de sa stratégie nationale REDD+.
- Actuellement, la vision du Cameroun en ce qui concerne la REDD+ est très claire : c'est celui de faire de la REDD+ un outil de développement sur tout le territoire national. C'est la raison pour laquelle toutes les zones agro-écologiques sont concernées. Si la zone forêt denses et humides est suffisamment couverte par les actions d'accompagnement sur la REDD+, d'autres zones comme les mangroves, le sont très peu ; pourtant son importance pour la mitigation des effets liés aux changements climatiques n'est plus à démontrer.
- C'est au regard de cette situation que les acteurs ont convenu que la proposition complète de projet qui a été développée se focalise sur les mangroves.
- L'avant projet a été exécuté par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en collaboration avec la Direction des Forêts. Il a capitalisé sur les expériences réalisées dans la zone par la Banque Mondiale, le WWF, le Réseau Camerounais des Mangroves, CAMECO, CWCS, afin de réaliser les économies d'échelle.
- Le Bureau du Cameroun a abrité la cellule d'exécution. Il s'est occupé de la coordination de l'ensemble des activités, y compris celles des consultants recrutés pour la mise en œuvre des activités spécifiques du projet. D'une manière générale, il s'est assuré de la réalisation du projet conformément au Descriptif du projet, au plan des travaux détaillé couvrant la durée du projet et suivant les normes et procédures de l'OIBT.

- Les deux produits du projet ont été réalisés (à savoir l'Etat des lieux et la proposition complète de projet) avec la participation des acteurs clés et soumis à l'OIBT.

Responsable du rapport

Léonard USONGO
Chef de Programme

Responsable du rapport

Léonard USONGO
Chef de Programme